



ROBECO INTEREST PLUS FUNDS, SICAV

R.C.S. Luxembourg B 40 490
69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration de Robeco Interest Plus Funds (la 'société') désire vous informer de ce qui suit :

1. Fusion de sous-fonds. A partir du 13 décembre 2003, il sera procédé à la fusion des sous-fonds ci-dessous. En effet, l'actif net des sous-fonds absorbés est tombé au-dessous du niveau minimum jugé nécessaire pour pouvoir assurer une diversification adéquate et rentable des placements. Les sous-fonds absorbés ne pourront plus être négociés à partir du 10 décembre 2003, 09.00 heures (heure luxembourgeoise).

SOUS-FONDS ABSORBÉS	SOUS-FONDS ABSORBANTS
Robeco Interest Plus Funds –	Robeco Interest Plus Funds –
Robeco Bond Plus (USD)	Robeco Money Plus (EUR)
Robeco Bond Plus (CHF)	
Robeco Bond Plus (EUR)	
Robeco Money Plus (USD)	

2. Modification de la structure des commissions. A partir du 15 décembre 2003, les commissions de conservation et la rémunération de l'agent de transfert et d'enregistrement ne seront plus payées à partir des charges annuelles mentionnées dans le Prospectus, ce qui entraînera une augmentation des commissions dues par les sous-fonds. A la même date, la commission de rachat et la commission de souscription seront supprimées.

En cas de désaccord avec les points 1 et 2 ci-dessus, vous avez le droit de demander le rachat de vos parts, gratuitement, jusqu'au 10 décembre 2003, 09.00 heures (heure luxembourgeoise).

Des copies des lettres informant les actionnaires sur les modifications et autres détails sont disponibles gratuitement au siège social de la société. Pour de plus amples détails, les actionnaires peuvent s'adresser à Robeco (Schweiz) AG, Uraniastraße 12, Case Postale 2068, CH-8021 Zurich.

Le représentant de Robeco Interest Plus Funds en Suisse: Robeco (Schweiz) AG, Zurich.